



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

- SITUATION DE L'ÉCOLE ST-NORBERT -

La Commission scolaire souhaite le retour en classe de ses élèves

Gaspé, le 29 avril 2010 – Depuis le 26 avril, les parents d'un groupe d'élèves de 6^e année de l'école St-Norbert de Cap-Chat retiennent leurs enfants à la maison. La Commission scolaire des Chic-Chocs ne cautionne pas cette situation et souhaite le retour des élèves sur les bancs d'école le plus tôt possible.

Dans une lettre datée du 26 avril et adressée à la présidence de la Commission scolaire, à laquelle le président a accusé réception, une partie des parents de la classe concernée dans ce dossier demandent l'obtention de mesures d'appui de façon permanente en support à une enseignante qualifiée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Avant même la réception de cette lettre, une technicienne en éducation spécialisée a été affectée dans cette classe pour l'équivalent de 72% du temps. Cette ressource, en place depuis la semaine dernière, apporte du support à l'enseignante actuelle de ce groupe de façon permanente, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'enseignante titulaire suppléante de ce groupe, qui entrera en fonction sous peu, est qualifiée et détentrice d'un baccalauréat en enseignement. Les élèves auront ainsi la chance d'avoir une enseignante compétente qui vient d'acquérir les notions les plus à jour en termes d'éducation. De plus, elle recevra le soutien d'une conseillère pédagogique, d'une psycho-éducatrice et de l'enseignante expérimentée actuellement en poste.

Hier, la direction de l'école St-Norbert, appuyée par son équipe-école, a accepté de rencontrer les signataires de la lettre et d'écouter leurs demandes. Cette rencontre, qui s'est bien déroulée, ne semble pas avoir convaincu les parents de retourner leurs enfants à l'école même si les demandes formulées par la voie de leur lettre avaient déjà été comblées. Bien sûr, la Commission scolaire comprend les inquiétudes des parents mais elle croit avoir répondu positivement à leurs demandes. Le président de la Commission scolaire, dans son accusé de réception, indique clairement ne pas être en accord avec le moyen de pression utilisé par les parents : « *Veillez prendre note que je ne peux être favorable à votre décision de maintenir vos enfants à la maison. Le suivi aurait été assuré de toute façon.* ». La Commission scolaire souhaite obtenir la collaboration des parents afin que les élèves intègrent leur classe rapidement et qu'ils poursuivent leur année scolaire de façon harmonieuse. Pour sa part, la Commission scolaire s'engage à ce que les élèves aient les services convenus.

– 30 –

Source :

Commission scolaire des Chic-Chocs

Information :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication

Téléphone: 418-368-3499, poste 5912